



DES MÉTHODES DE VOYOUS

Flicage et fichage des salariés à la RATP : un scandale !

On pouvait penser que ces méthodes étaient l'apanage illégal et désastreux des entreprises privées de l'industrie automobile, de la métallurgie, des boîtes d'intérim, des entreprises de services, etc., comme tant d'exemples antérieurs nous l'ont prouvé.

C'est avec consternation que les agents RATP ont constaté que ce système était aussi en vigueur dans leur entreprise publique.

Ce système de fichage (qui est punissable pénalement) a été découvert en premier lieu au Centre de Bords de Marne. La Direction de la RATP a alors affirmé que « *cette initiative est en contradiction formelle avec les règles en vigueur au sein de la RATP et une enquête interne a été lancée dont nous tirerons toutes les conséquences, c'est-à-dire les sanctions et mesures correctives appropriées.* » Mais ensuite, le syndicat CGT Bus découvre la même pratique au Centre de Quais de Seine. D'où une question légitime : Ce qui était présenté comme une initiative individuelle malheureuse serait-il en fait la norme au département BUS ? Et au-delà ? Car l'interrogation se pose concernant l'éventualité d'un fichage des agents du réseau ferré, de la maintenance ou des fonctions support.

Les communistes de la RATP n'accepteront pas que ces pratiques délictueuses restent impunies. Des pratiques encore plus inacceptables quand il s'agit d'une entreprise publique dont la PDG est désignée par l'Etat Français. Laurence COHEN, Sénatrice PCF, a interpellé le gouvernement au sujet de cette affaire.

Ces méthodes abjectes et illégales visent à discriminer les agents qui refusent de baisser la tête.

Comme ceux qui se sont opposés ces derniers mois à la réforme des retraites ultra-régressive que le gouvernement a essayé de nous imposer.

Comme ceux qui refusent le blocage de nos salaires et la remise en cause de nos conditions de travail.

Comme ceux qui n'acceptent pas que le Service public de transport et l'entreprise qui l'incarne soient sacrifiés sur l'autel du marché et du profit.

C'est tout sauf un hasard si les Conseils de discipline refont surface, comme ceux qui visent Ahmed BERRAHAL et Alexandre EL GAMAL, militants de la CGT investis dans tous ces combats.

Leur objectif, perdu d'avance, c'est de mettre au pas les agents qui ne veulent pas céder devant les choix politiques des dirigeants libéraux, qu'ils soient issus du gouvernement, de la direction d'IdFM ou de celle de la RATP.

Car la réalité d'aujourd'hui, c'est quoi ?

- A la RATP, les critères du privé sont désormais la norme. La productivité à outrance est devenue l'objectif essentiel au détriment de l'intérêt des usagers. Et la variable d'ajustement pour développer le Groupe RATP et sa rentabilité financière, ce sont les agents avec 500 emplois supprimés chaque année.
- Les transports publics en Ile-de-France sont en passe d'être non seulement livrés à la loi de la concurrence, mais de plus éclatés en une myriade d'entreprises privées.
- Les personnels des entreprises du secteur (la RATP comme le privé) sont en passe de se voir imposer une dégradation de leurs droits et une augmentation de leur temps de travail, à travers la Loi d'Orientations des Mobilités et les décrets qui doivent en découler.

Ne nous laissons pas désarmer !

S'opposer à la régression sociale, changer de cap, construire un « monde d'après » qui ne ressemble pas à celui d'avant, cela nécessite des salariés conscients, organisés et actifs.

Voilà pourquoi il faut défendre nos camarades menacés de sanctions, et s'opposer fermement à toute pratique discriminatoire dans les déroulements de carrière.

Le Président Macron a avancé l'idée que certains services essentiels ne devaient pas être soumis aux lois du marché : nous disons CHICHE !!!

Les agents de la RATP ont fait la démonstration, pendant cette terrible épreuve de pandémie, que le transport public est un élément indispensable à la vie sociale et économique. Et rappelons-nous que si on a pu mettre sur pied en un temps record un service de navettes pour transporter les personnels soignants, c'est parce qu'on s'est affranchi des soi-disant « règles de la concurrence », et parce que le réseau bus en zone centrale est encore opéré par l'entreprise publique intégrée qu'est la RATP et non pas par une flopée de sociétés anonymes en compétition les unes avec les autres.

- Les communistes de la RATP exigent l'arrêt de la libéralisation des transports, avec comme première étape un moratoire sur tous les textes qui l'organisent (règlement OSP, loi ORTF et LOM).
- Les communistes de la RATP exigent une plus grande démocratie et que les salariés puissent donner leur avis sur la marche de l'entreprise.
- Les communistes de la RATP exigent une véritable liberté syndicale au sein de l'entreprise RATP et dans tous ses attachements.

FICHAGE DES SALARIÉS À LA RATP

Article publié par Médiapart

« Le directeur du centre de Bords de Marne avait été démis de ses fonctions et déféré au Conseil de discipline quelques jours après les révélations du fichage qu'il avait mis en place. Le directeur du dépôt de bus de Quais de Seine devrait donc, selon toute vraisemblance, connaître le même sort. Mais la mise à l'écart de ces directeurs d'unité opérationnelle ne solutionne pas le problème que soulève un tel fichage. De telles pratiques sont-elles réellement circonscrites à seulement deux dépôts ? Rien n'est moins sûr. Le fichage des machinistes RATP semble bien s'orienter vers une affaire hors-norme alors que ces derniers sont aujourd'hui "sur le pont", comme aime à le répéter la ministre du Travail Muriel Pénicaud. Sur le pont mais pas sur le podium malheureusement alors que les sacrifices consentis par ces forçats de la route sont unanimement connus et reconnus par l'ensemble de la société et plus particulièrement depuis la pandémie. »

Question adressée par Laurence COHEN, Sénatrice PCF, à M. le secrétaire d'État chargé des transports

Mme Laurence Cohen interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports, sur l'existence d'un fichier au sein de dépôts de bus de la régie autonome des transports parisiens (RATP). En effet, d'après une organisation syndicale, il semblerait que des directions de site (Bords de Marne, Ivry-Seine) classeraient les salariés pour leur permettre ou non un avancement de carrière en fonction de critères totalement illégaux.

Cette pratique se relèverait particulièrement discriminatoire pour les salariés ayant participé à des mouvements de grève ou ayant eu des arrêts de travail, des congés maternité... Une enquête est en cours qui porte sur le fichage de 900 salariés et un signalement à la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a été effectué pour non-respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). Si de telles pratiques de « management » s'avéraient réelles, il s'agirait de faits graves et condamnables. Aussi, elle lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour que de tels agissements de fichage illégal ne puissent avoir lieu dans cette entreprise publique et pour améliorer le dialogue social.



Je veux prendre **contact** avec les communistes de la RATP

Je veux **adhérer** au Parti Communiste Français

Nom - Prénom :

Adresse :

M@il :

(Bulletin à retourner à : PCF - Section RATP – 42, rue Lamartine 75009 PARIS)